

MAI

REVUE DE L'ANNÉE



BAHREÏN: Dans l'un des nombreux actes de répression, au moins six personnes ont été tuées par la police lors d'un sit-in pacifique dans la ville de Diraz.



ÉGYPTE: Une nouvelle loi sur les ONG a introduit de nouvelles restrictions pour la société civile, dans un contexte où l'espace civique est très limité.

Au Mozambique en mai, le gouvernement et les groupes rebelles ont convenu d'un **cessez-le-feu** après une recrudescence de la guerre civile suite aux élections contestées d'octobre 2014. Le conflit a favorisé les cas de **restrictions** en l'encontre des libertés fondamentales de la société civile, y compris les menaces et diverses formes de harcèlement envers les groupes de la société civile opérant dans les régions centrales du Mozambique, où la plupart des hostilités ont eu lieu. Le cessez-le-feu a suscité l'espoir que les conditions de la société civile pourraient s'améliorer.

Les élections présidentielles françaises, qui se sont déroulées en avril et en mai, ont apporté de nouvelles preuves de la turbulence de la politique contemporaine dans de nombreux pays. Alors que le candidat ouvertement centriste Emmanuel Macron a marqué une **victoire décisive** dans le vote du second tour, en représentant un parti fondé un an auparavant, En Marche !, parti qui a capté le soutien des électeurs mécontents venus de tous bords politiques. Aucun des deux précédents partis de gouvernement de la France n'est parvenu au second tour: les républicains de centre-droit sont arrivés en troisième position, battus par le Front National d'extrême droite, tandis que le Parti Socialiste du président sortant, François Hollande, qui ne participait pas, s'est placé loin derrière en cinquième position, battu pour la quatrième place par un nouveau parti de gauche, La France Insoumise. Lors du deuxième tour, le Front National a enregistré les meilleurs résultats de vote de son histoire, soit 34%. Comme dans plusieurs autres pays, les électeurs français se sont montrés disposés à abandonner les affiliations traditionnelles et à adopter de nouvelles plateformes politiques parfois extrêmes, laissant à la société civile française la nécessité de comprendre la colère derrière les choix politiques et d'apporter une réponse aux alternatives extrémistes.

Juste avant les **élections de mai** en Algérie, le gouvernement a interdit aux médias de faire des reportages sur les organisations qui ont appelé au boycott des élections. Plusieurs manifestations pré-électorales ont été organisées, notamment par des jeunes qui protestaient contre les problèmes économiques et les déficits de gouvernance, ainsi que par des syndicalistes.

Les autorités ont réagi par des détentions et dispersions forcées, et ont accusé les manifestants de déstabiliser le pays. À l'approche des élections de juin et de juillet en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, les partisans d'un candidat **ont harcelé et agressé** les employés de la chaîne de télévision d'informations et leur ont demandé de supprimer des images. D'autres journalistes **ont été menacés** à l'approche des élections.

Une **proposition de loi** aux Fidji a menacé d'introduire de lourdes amendes et des peines de prison pour « diffamation, avilissement ou atteinte au caractère sacré du parlement », suscitant des inquiétudes de la société civile quant à ses implications pour la liberté d'expression dans la période préparatoire des élections de 2018. Avec les élections présidentielles prévues dans l'espace restreint de l'Égypte en 2018, **l'adoption d'une nouvelle loi sur les ONG** s'est ajoutée à l'arsenal de la répression.

Le gouvernement d'Oman a choisi de marquer la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse **en bloquant l'accès** au site Web Mowatin (Citoyen), une source rare d'information indépendante. Ce n'était pas la première fois que Mowatin soit ciblé; Suite **aux harcèlements en 2016**, le site s'est senti obligé de suspendre ses opérations pour une période. En mai, le gouvernement a également arrêté plusieurs défenseurs des droits de l'homme actifs en ligne et a prolongé la suspension du journal indépendant Azamn. Le journal, une publication indépendante qui a fait ses preuves en matière de corruption, a d'abord été forcé de fermer ses portes en août 2016, et des membres clés de son équipe éditoriale ont été arrêtés. En octobre, la Cour Suprême a rendu une décision finale confirmant sa **fermeture**. L'Irak a continué d'être un autre pays dans lequel les conditions pour un journalisme indépendant furent très difficiles, avec plusieurs décès de journalistes couvrant les conflits. En outre, en mai, les autorités de la province d'Al-Anbar **ont ordonné** à Diljah TV, chaîne d'information par satellite, de fermer son bureau de Ramadi après avoir diffusé un reportage sur la complicité des autorités locales dans la contrebande.

En avril et en mai, les journalistes en Croatie ont subi un certain nombre **d'agressions physiques et de menaces**. En avril, dans la ville de Split, la journaliste Sinisa Vickov était retrouvée à demie consciente après que l'ait été expulsée d'une réunion du gouvernement local. En mai, la confrontation avec le gouvernement local fut plus directe, le maire de Požega a physiquement agressé le journaliste Mladen Mirkovic. Les menaces contre les journalistes **se sont poursuivies** tout au long de l'année. En Tunisie, **Sami Ben Gharbia**, journaliste bien connu du site web Nawaat, a été arrêté et interrogé pendant six heures après que le site ait publié une fuite concernant un projet de loi qui pouvait gracier des fonctionnaires impliqués dans la corruption. Au cours de l'interrogatoire, il aurait subi des pressions pour donner la source de la fuite et fournir des informations sur les contributeurs de Nawaat. Dans une démarche plus positive, le Conseil Tunisien de la Presse Indépendante a été lancé le mois précédent suite à un plaidoyer intensif de l'Union Nationale des Journalistes Tunisiens. Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a également répondu audit plaidoyer en mai en acceptant de **retirer** un projet controversé de loi sur les médias introduisant de lourdes peines pour les délits de presse. À la suite de protestations et d'une pétition de la société civile, le gouvernement a convenu qu'il devait donner plus de temps d'examen au projet de loi.

On a assisté à une évolution de plus inquiétante en Thaïlande, où une nouvelle **loi sur les médias** a été adoptée exigeant que quiconque qui génère des revenus en fournissant du contenu d'information de s'enregistrer auprès du Conseil National des Médias et exige des travailleurs des médias de porter tout le temps leurs badges. Une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans peut être imposée pour non-respect de la nouvelle réglementation. 2017 a également vu de nombreux exemples d'application punitive des lois tristement célèbres de lèse-majesté de la Thaïlande, qui interdisent de manière stricte toute critique envers la monarchie. En un seul jour en mai, **six personnes** ont été accusées d'infractions de lèse-majesté, dont Prawet Prapanukul, un avocat bien connu des droits de l'homme et critique du gouvernement, qui risquait de passer le reste de sa vie en prison.

La prison était presque ce qui attendait **deux leaders de la société civile** au Tchad. Nadjo Kaïna et Bertrand Solloand ont été condamnés à six mois de prison avec sursis pour tentative de complot et organisation d'une réunion non autorisée après qu'ils se soient réunis le mois précédent pour planifier une journée d'action sur la mauvaise gouvernance. La manifestation devait avoir lieu le jour du premier anniversaire du dernier renouvellement du mandat du règne de 27 ans du président Idriss Déby. Nadjo Kaïna était le porte-parole du mouvement citoyen IYINA («nous sommes fatigués»). Douze membres de l'IYINA ont ensuite été arrêtés le jour où ils ont tenté de protester, tandis que d'autres tentatives de protestation, de la part des étudiants et des travailleurs, concernant le non-paiement des salaires, **se sont vues interdites**.

La Grèce a connu une **grève générale** d'une journée contre les réductions des dépenses publiques et une manifestation anti-austérité dans la capitale, Athènes, à laquelle ont participé environ 12 000 personnes, avec des affrontements violents avec la police. Un appel massif de rester chez soi (**sit at home**) en signe de protestation a été lancé par les groupes sécessionnistes biafrais dans cinq États du sud-est du Nigéria. Ceux-ci ont marqué le 50ème anniversaire de la tentative de Biafra de se séparer du Nigeria. Les manifestations se sont poursuivies au-delà du mois de mai et ont eu pour effet de paralyser les économies des États concernés. En septembre, le gouvernement a réagi en lançant une opération militaire, Python Dance II, qui a fait des morts et des blessés lors d'un raid contre la maison d'un dirigeant séparatiste. Le gouvernement de Bahreïn a continué à réprimer impitoyablement la dissidence, **tuant au moins six personnes en réponse à une manifestation pacifique de sit-in**.

L'organisateur d'une **manifestation planifiée** sur la corruption et les problèmes socio-économiques au Kazakhstan s'est senti obligé d'annuler l'événement après avoir été victime d'intimidations. Avant la manifestation prévue, la maison de Marat Dauletbayev a été fouillée par la police et il a été accusé d'avoir enfreint les règles en matière de logement. Ce fut l'un des

nombreux actes de restriction survenus lors du lancement de l'EXPO-2017, une exposition internationale visant à améliorer la réputation internationale de l'État.

On a assisté à des manifestations plus inquiétantes en Suède, où un **groupe néo-nazi**, le Mouvement de Résistance Nordique (NRM), se sentant tout à coup pousser des ailes, a organisé une manifestation d'environ 500 personnes dans la ville de Falun en mai, en prévision de laquelle les autorités locales se sont senties obligées de faire déplacer les résidents d'un centre de réfugiés pour des raisons de sécurité. Ce fut l'un des nombreux incidents de ce type en 2017, et des **affrontements violents** ont eu lieu entre manifestants NRM et policiers en septembre lorsque le NRM a organisé une manifestation pendant la fête juive de Yom Kippour. En Norvège voisine, la police a interdit une marche NRM anti-LGBTI, invoquant le risque de contre-manifestations, et en novembre en Finlande, un tribunal a décidé que la branche finlandaise du NRM devait **être fermée** en raison de la violence et des discours haineux.

Les dangers pour les défenseurs des droits de l'homme en Libye, où aucun gouvernement n'a de contrôle sur l'ensemble du territoire, ont été démontrés lorsque **Tarek Milad Mohamed Al Gadhafi**, fondateur d'une association des droits de l'homme, a été enlevé par les forces de sécurité. Aucune information n'a été fournie suite à sa disparition. De nombreux autres défenseurs des droits de l'homme, notamment les défenseurs des droits des femmes, ont été menacés.

En toute apparence, les autorités qatariennes se sont elles-mêmes placées clairement et de manière flagrante en violation de leurs obligations internationales en vertu de la Convention sur les réfugiés, lorsqu'on rapporte qu'elles ont expulsé de force le défenseur saoudien des droits de l'homme **Mohammed Abdullah Al-Otaibi** vers l'Arabie saoudite. Il était au Qatar avec sa femme en route vers la Norvège, où ils avaient obtenu l'asile politique. L'Etat du Qatar a également étendu l'interdiction des voyages internationaux de **Najeeb Al-Nuaimi**, un éminent avocat spécialisé dans les droits de l'homme.

BAHREÏN : LE MOUVEMENT PRO- DÉMOCRATIE TENTE DE SURVIVRE À UNE GUERRE D'USURE

La population civile de **Bahreïn** a été confrontée à de sévères restrictions depuis que les manifestations pro-démocratiques se sont multipliées en 2011. Les gens se sont mobilisés pour réclamer la liberté politique, l'égalité des droits pour la majorité chiite de Bahreïn et la réforme de la monarchie minoritaire sunnite du royaume avec l'occupation du Rondpoint Pearl, le cœur de la protestation, dans la capitale Manama. Cela fut brutalement écrasé avec l'intervention de l'Arabie saoudite en mars 2011, et alors que les manifestations se poursuivent sporadiquement, le mouvement de protestation a connu une longue guerre d'usure, dans laquelle de nombreux leaders ont été arrêtés et certains ont été déchus de leur citoyenneté, et où l'Etat utilise une violence impitoyable pour réprimer les manifestations.

La recherche de CIVICUS sur le mouvement de protestation de Bahreïn, basée sur des entretiens avec des leaders et des militants de protestation, décrit la manière dont la liberté de réunion est fortement étouffée. Les personnes interrogées ont signalé une série de mesures répressives utilisées pour faire taire les protestations : usage excessif de la force, arrestations arbitraires, restrictions légales, infiltration par l'État, restrictions imposées aux journalistes, aux médias sociaux et groupes de la société civile, et attaques au vitriol de l'État. Les menaces les plus importantes qu'ils ont identifiées étaient l'emploi excessif de la force, les restrictions légales et les arrestations arbitraires.

Les événements de 2017 ont malheureusement fourni de nouvelles preuves de ces tactiques restrictives. En janvier, la police a **utilisé des gaz**

lacrymogènes et des fusils à plombs contre des manifestants qui protestaient contre l'exécution de trois personnes reconnues coupables suite à des procès non équitables. Et dans le pire acte récent de violence, en mai, au moins six personnes ont été tuées dans la ville de **Diraz** lorsque la police a interrompu un sit-in pacifique. Des manifestants protestaient en faveur de Sheikh Isa Qassim, le principal religieux chiite de Bahreïn et critique bien connu du gouvernement, qui a été déchu de sa citoyenneté en juin 2016 et accusé de blanchiment d'argent. Les forces de sécurité ont utilisé des munitions réelles et des gaz lacrymogènes. En plus des six morts, au moins 286 personnes ont été arrêtées.

Selon **Michael Payne et Sam Jones d' Américains pour la Démocratie et les Droits de l'Homme à Bahreïn**, une OSC internationale de Bahreïn et de citoyens américains, la situation de la société civile est maintenant pire qu'avant le début du mouvement de protestations :

Les restrictions actuelles constituent effectivement une menace existentielle pour la société civile indépendante. Depuis 2011, nous avons toujours exprimé notre profonde préoccupation quant à la fermeture de l'espace de la société civile et politique. Depuis 2016, cet espace est pratiquement fermé. Presque tous les militants ou organisations indépendantes de la société civile dans le pays ont été confrontés à une forme quelconque d'agression, allant du harcèlement judiciaire à la dissolution forcée pure et simple. Beaucoup d'activistes et d'organisations sont simplement incapables de suivre le même rythme de travail, occupés plutôt dans des batailles juridiques ou à éviter les représailles. D'autres ont quitté le pays en quête d'asile, espérant continuer leur travail depuis l'étranger.

*Depuis janvier, le gouvernement a pris plusieurs mesures répressives sans précédent, notamment: permettre aux **tribunaux militaires** de juger des civils; **redonner le pouvoir** à l'Agence de Sécurité Nationale (NSA), l'organisme de renseignement du pays, possédant une autorité*



Des militants pour les droits de l'homme bahreïnien manifestent devant l'ambassade saoudienne à Washington, DC

Source: Getty Images

*d'arrestation nationale; mettre fin à un moratoire de facto sur la peine de mort en **exécutant** trois victimes de torture; **dissoudre** le dernier grand groupe d'opposition politique, Wa'ad; la **fermeture** du seul média indépendant, Al-Wasat; **torturer et intimider** les activistes et leurs familles, y compris le défenseur des droits humains Ebtisam al-Saegh; et la **condamnation** de Nabeel Rajab, président du Centre des Droits de l'Homme de Bahreïn, à **deux ans** de prison pour des accusations liées uniquement à la liberté d'expression.*

*À bien des égards, le niveau actuel de répression est encore pire qu'en 2011, lorsqu'on a vu le gouvernement proclamer l'état d'urgence et écraser violemment le mouvement pro-démocratique du pays. Beaucoup des restrictions actuelles sur l'espace de la société civile ont été légiférées ou mises en œuvre dans des circonstances «normales» – plutôt que sous un état d'urgence – conduisant certains militants à **décrire** la situation actuelle comme une «loi martiale de facto». La juridiction des tribunaux militaires et le rétablissement de l'autorité d'arrestation de la NSA peuvent ensemble constituer le fondement d'un système juridique parallèle en l'encontre des individus considérés comme menaçant la sécurité nationale, système où les « ennemis de l'État » comme les militants de la société civile peuvent disparaître plus rapidement, être torturés, emprisonnés ou exécutés par les autorités.*

Michael et Sam soulignent la nécessité d'essayer de comprendre les dynamiques de pouvoir qui sont en jeu à Bahreïn et de considérer ce qui pourrait motiver la répression de la société civile :

Compte tenu de l'opacité d'un État comme Bahreïn – avec tous les postes clés du pouvoir occupés par les membres de la même famille royale Al Khalifa – on ne sait pas très bien ce qui motive principalement son assaut actuel contre la société civile. Notamment, au plus fort de l'agitation de 2011, les soi-disant « réformistes » de la monarchie ont appelé à la retenue et ont cherché à assurer une résolution politique

durable par le dialogue avec l'opposition. Simultanément, des partisans de la ligne dure ont préconisé l'encadrement militarisé de la manifestation puis l'écraser avec force. S'il y a une seule motivation qui traverse les deux camps, c'est d'abord la survie de la monarchie.

L'approche de la ligne dure a fini par dominer la stratégie de la monarchie. Pour ce camp, et de plus en plus pour la monarchie dans son ensemble, le but semble être le simple maintien du pouvoir, animé par un chauvinisme royal / familial voire sectaire visant à marginaliser la majorité non-royale/chiite. Les dirigeants de la ligne dure contrôlent efficacement les services de sécurité et se sont servi des institutions telles que le Ministère de l'Intérieur, la NSA et le ministère de la Justice pour donner à croire que l'opposition – et la société civile indépendante – sont un problème sectaire de sécurité à traiter par application sélective de la loi ou par seul usage de la violence.

L'élément de motivation le plus proche est peut-être les élections de la chambre basse du parlement de Bahreïn, le Conseil des Représentants de l'Assemblée Nationale, attendues pour 2018. Les élections à la Chambre basse du parlement de Bahreïn, le Conseil des Représentants de l'Assemblée Nationale, sont attendues vers la fin de l'année 2018. L'Assemblée Nationale dans son ensemble est juridiquement paralysée et la Chambre haute reste nommée par le roi. Celle-ci est totalement incapable ou peu disposée à agir comme un organe de contrôle efficace sur l'exécutif. Cependant, le gouvernement voit probablement les élections comme une occasion symbolique de persuader le monde qu'il a fait des progrès démocratiques tout en créant simultanément une chambre basse souple avec une prétention fautive à la légitimité internationale. Pour être sûr que les principaux partisans de la monarchie obtiennent une grande partie des voix, le gouvernement a activement nettoyé la scène de toute opposition autorisée avant les élections.

Dans toute la région du Golfe, Bahreïn a une histoire unique de mouvements et d'institutions dynamiques et indépendants de la société civile, et toute stratégie gouvernementale visant à éliminer complètement ou à dominer ce paysage requiert une force significative. L'adoption par le gouvernement d'une position totalement rigide envers la société civile indépendante entraîne nécessairement une escalade constante de la violence et de la répression dont nous avons été témoins récemment.

Dans ses nombreux actes de répression, le gouvernement **enfreint clairement** ses obligations internationales, ce qu'ont constaté des hauts responsables: En **octobre**, le Haut-Commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a déclaré que l'espace démocratique à Bahreïn avait été «essentiellement fermé», pendant qu'au courant du même mois, le Secrétaire Général Adjoint des Nations unies, Andrew Gilmour, a fait état de représailles contre les membres de la société civile de Bahreïn qui ont coopéré avec le système des Nations unies. Et pourtant, l'État subit moins de pression internationale que ce à quoi on pourrait s'attendre. Avec une population de moins de 1,5 million d'habitants, Bahreïn est l'un des plus petits pays du Moyen-Orient, mais sa répression et son impunité sont cautionnées par sa position en tant que partenaire stratégique de puissants intérêts étrangers. Michael et Sam ont défini les principales alliances en jeu :

Bahreïn est un très petit pays avec des problèmes économiques croissants, le principal étant l'épuisement virtuel du pétrole. À la fois stratégiquement et financièrement, il est extrêmement dépendant d'alliés externes comme l'Arabie saoudite, les États-Unis et le Royaume-Uni. Les gouvernements de ces trois États ont eu un impact significatif sur l'évolution de la répression.

*L'Arabie saoudite a joué le rôle le plus visible en menant un contingent de la force du bouclier péninsulaire du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) à Bahreïn pour soutenir la campagne finale du royaume pour réprimer les manifestations du Rondpoint Pearl de 2011. Bien qu'il ne soit pas clair si ces troupes ont directement commis des violations des droits de l'homme, le déploiement a forcé ou confirmé le virage du gouvernement vers une approche militariste et dure envers les protestations. On spéculé que les dirigeants saoudiens, qui ont rarement toléré la moindre apparence de société civile et politique indépendante, ont longtemps désapprouvé les concessions ou les réformes du gouvernement bahreïnien, l'exhortant à réprimer toute dissidence avec force. Le gouvernement saoudien, en concurrence avec l'Iran pour la domination régionale, a historiquement propagé ou du moins toléré le discours de haine anti-chiite et un discours de conflit sectaire où le peuple arabe chiite tient le rôle d'une cinquième colonne déloyale. Au cours des dernières années, il a traité violemment les soulèvements dans sa propre province à prédominance chiite de l'Est et **aurait financé** au Bahreïn la société politique salafiste d'Al-Asala,*

LE PRINCIPAL COURANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AINSI QUE LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION DE BAHREÏN SONT RESTÉS FERMEMENT ATTACHÉS À L'ACTIVISME NON-VIOLENT ET À L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL, ET S'ILS PEUVENT SUPPORTER LES RESTRICTIONS DE PLUS EN PLUS IMPORTANTES DU GOUVERNEMENT, ILS JOUERONT UN RÔLE CLÉ DANS LA CONSTRUCTION D'INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES DURABLES.



largement pro-gouvernementale. L'influence saoudienne a carrément pris le pas sur l'approche de la ligne dure à Bahreïn, enracinant une version sectaire toxique et conduisant à une réponse militarisée face à la dissidence.

Les États-Unis ont adopté une position complexe et souvent contradictoire à Bahreïn ces dernières années, l'impact dépendant de l'administration ou de la branche de gouvernement considéré. Les relations entre Bahreïn et les États-Unis sont plus fortement axées sur le partenariat de défense, qui tourne autour des installations navales américaines à Manama, l'une des bases militaires américaines les plus importantes de la région. En 2011 et après, les États-Unis ont largement cherché à modérer la réponse du gouvernement bahreïni, appelant à une réforme et à la restriction de l'assistance en matière de sécurité pour des questions des droits de l'homme. En privé, il semble que les États-Unis n'aient pas exercé toute la pression possible, permettant au CCG de faire ce qu'il aurait fait avec Bahreïn en échange de son soutien à l'intervention de l'OTAN en Libye en 2011. Dans les années qui ont suivi, sous l'administration Obama, les États-Unis ont surtout joué un rôle positif juste pour la forme, pendant qu'il levait en même temps certaines restrictions sur les détentions d'armes.

L'administration Trump, cependant, a encore fait reculer les restrictions restantes en approuvant des anciens et nouveaux transferts d'armes sans conditions de respect des droits de l'homme. La décision du président Trump de faire de l'Arabie saoudite la destination de son premier voyage à l'étranger et de rencontrer le roi Hamad de Bahreïn – promettant une relation sans «contrainte» – ne peut être dissociée de la décision du royaume, quelques jours plus tard, de s'attaquer violemment à un sit-in pacifique à Diraz. Ce n'est pas une coïncidence si le jour le plus sanglant de Bahreïn depuis 2011 ait eu lieu alors que l'administration Trump n'avait que quelques mois; Le secrétaire

général par intérim du foncièrement bancal Institut National des Droits de l'Homme de Bahreïn – qui a endossé les exécutions mettant fin au moratoire de fait de Bahreïn sur la peine de mort – a résumé le sentiment général des responsables gouvernementaux lorsqu'il a twitté après les élections américaines: « Avec @realDonaldTrump comme président, la malédiction du printemps arabe est officiellement terminée. »

L'ancienne puissance coloniale le Royaume-Uni a joué un rôle très négatif et ce, de façon plus systématique et plus discrète. Ayant initialement créé de nombreuses agences de sécurité à Bahreïn, le gouvernement britannique a continué de conseiller les autorités dans leurs prétendues tentatives de mener des programmes de formation aux droits de l'homme et d'établir des mécanismes de contrôle de respect des droits de l'homme. Ces initiatives étaient consciemment vouées à l'échec, si jamais elles avaient été entreprises de bonne foi. Alors que les principaux abus tels que la torture, les disparitions forcées, l'usage excessif de la force et les détentions arbitraires se poursuivent, le Royaume-Uni continue d'aider des institutions telles que le Médiateur (Ombudsman) de la Police du Ministère de l'Intérieur à dissimuler ou couvrir les malversations du gouvernement. Bien que soi-disant créés avec de bonnes intentions, ces mécanismes de surveillance sont entravés par des mandats entachés d'irrégularités et un manque de volonté politique pour tenir les fonctionnaires responsables. Plutôt que de restreindre le soutien ou de réprimander avec force le gouvernement bahreïni, le Royaume-Uni soutient toujours ces institutions, permettant finalement aux autorités bahreïniennes de prétendre mettre en œuvre des réformes pendant que les forces de sécurité continuent de réprimer violemment la dissidence.

La preuve des rôles préjudiciables des intérêts commerciaux internationaux se trouve dans le secteur de la sécurité. Alors que les

fabricants d'armes ne sont généralement pas compatissants lorsque des individus sont tués avec les armes qu'ils produisent, Bahreïn a suscité la controverse dans l'industrie de l'armement concernant l'utilisation mortelle abusive d'armes non létales de contrôle des foules. À maintes reprises, les forces de sécurité bahreïniennes ont tiré à bout portant sur des manifestants en utilisant des bombes lacrymogènes de longue portée, ou en les utilisant elles-mêmes comme projectiles. Les forces du Ministère de l'Intérieur ont également ouvert le feu sur les manifestants en tirant avec de des fusils à grenailles à courte distance, comme cela s'est produit lors du raid légal de Diraz. Les experts de l'industrie ont déclaré que la manière dont Bahreïn avait violé les accords d'utilisation finale et abusé de gaz lacrymogènes et d'autres armes de contrôle des foules était « sans précédent ». Plusieurs pays, dont les États-Unis et la Corée du Sud, ont ainsi cessé les ventes de bombes lacrymogènes et d'armes légères au Bahreïn.

Et pourtant, malgré la répression généralisée, la soif du public pour le changement demeure. Selon le **Centre des Droits de l'Homme de Bahreïn**, 2 373 manifestations ont eu lieu au premier semestre de 2017, bien que plus d'un quart d'entre elles aient été réprimées. Michael et Sam voient le potentiel qui existe encore et décrivent une riposte dans laquelle la société civile internationale est un partenaire fort, contribuant à maintenir le Bahreïn dans l'actualité internationale tout en s'adjudgeant des victoires importantes :

Le principal courant de la société civile ainsi que les mouvements d'opposition de Bahreïn sont restés fermement attachés à l'activisme non-violent et à l'engagement international, et s'ils peuvent supporter les restrictions de plus en plus importantes du gouvernement, ils joueront un rôle clé dans la construction d'institutions démocratiques durables.

La société civile bahreïnienne a longtemps recherché le soutien de la communauté internationale, notamment les institutions et

mécanismes internationaux ainsi que celui des OSC. Nous avons beaucoup travaillé avec divers acteurs de la société civile bahreïnienne pour renforcer leur engagement dans des forums comme le Conseil des Droits de l'Homme (CDH), et nous avons aidé à porter leur documentation sur les violations des droits de l'homme à l'attention des Procédures Spéciales des Nations unies. Nous avons travaillé avec nos partenaires pour documenter et signaler des centaines de violations des droits de l'homme à Bahreïn. Cela a contribué à la création d'un recueil qui ne fait que grossir de documents et de rapports émanant d'experts des droits de l'homme des Nations unies, approuvés par le système des Nations unies.

Bahreïn a bénéficié d'une attention considérable dans les forums politiques internationaux. Depuis 2011, il y a eu une série de cinq déclarations conjointes successives, multilatérales et interrégionales publiées par le CDH sur la situation des droits de l'homme à Bahreïn. Avec 48 gouvernements qui s'inquiètent des abus continus dans le royaume, ces déclarations ont servi d'outil précieux pour maintenir l'examen minutieux des droits de l'homme à Bahreïn et ont permis de valider et de protéger le travail des acteurs nationaux des droits de l'homme. Au sein de l'UE, Bahreïn a fait l'objet de nombreux examens de la part de parlementaires européens à travers la répétition des résolutions sur les droits de l'homme concernant des cas des défenseurs des droits humains, des prisonniers politiques et des exécutions, parmi d'autres abus systématiques.

Compte tenu de l'espace de plus en plus restreint de la société civile au niveau national, les défenseurs des droits de l'homme et les activistes bahreïniens comptent de plus en plus sur des espaces protégés à l'étranger pour faire progresser leur travail sur les droits de l'homme. L'accès demeure un problème clé, tant pour les acteurs internationaux qui veulent entrer au Bahreïn pour mener des activités de défense des droits humains, que pour les membres la société civile bahreïnienne

pour voyager librement en dehors de Bahreïn sans la crainte d'une interdiction arbitraire de voyager ou de violentes représailles à leur retour au pays. Cependant, la société civile continue à organiser des conférences, des événements et des programmes de formation dans la région et à l'étranger, et compte de plus en plus sur les communautés bahreïniennes exilées pour poursuivre leur travail à l'étranger.

Des campagnes de plaidoyer avec des coalitions de groupes de la société civile bahreïnienne, l'ONU, l'UE et d'autres acteurs internationaux ont été à l'origine de nombreux récits de victoires et de réussites au fil des ans. En réponse à diverses pressions internationales, le gouvernement bahreïni a, à l'occasion, libéré divers prisonniers politiques ou défenseurs des droits de l'homme.

Mais le mouvement de protestation de Bahreïn a besoin de plus de soutien. Dans les interviews de CIVICUS avec des militants et des leaders de la protestation, la plupart ne croyaient pas que le mouvement de protestation de Bahreïn reçoit suffisamment de soutien d'OSC internationales, d'autres mouvements de protestation, de médias internationaux, d'organisations internationales et d'autres États. Il s'agit d'un manque crucial parce que les membres du mouvement de protestation ont également évalué que les facteurs qui pourraient le plus améliorer la pérennité de leur mouvement sont l'assouplissement des restrictions nationales sur les OSC et la pression et le soutien diplomatiques internationaux.

Du fait qu'il dépend de ses alliances étrangères, le gouvernement de Bahreïn est extrêmement sensible aux critiques internationales, comme en témoigne sa répression envers ceux qui partagent la position de la dissidence sur les médias sociaux ou participent à des forums internationaux. Avant son examen de mai dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Conseil des Droits de l'Homme, **au moins 32 activistes**, défenseurs des droits de l'homme et journalistes ont été arrêtés et interdits de voyager, dans une intention avérée de les empêcher de faire connaître leur témoignage. Un

grand nombre de ceux qui étaient emprisonnées l'ont été dans de mauvaises conditions, des rapports faisant état des personnes enchaînées, incapables de quitter leur cellule pour recevoir un traitement médical et recevoir des visites de leur famille.

Le rôle que cela suggère, pour la société civile aux États-Unis et au Royaume-Uni en particulier, est d'utiliser la sensibilité du gouvernement de Bahreïn comme un moyen de pression, d'embarrasser leurs gouvernements pour leur complicité dans des violations flagrantes des droits de l'homme et de pousser leurs gouvernements à prendre une position plus stricte en matière de respect des droits de l'homme dans leurs relations avec l'État de Bahreïn. Malgré une redoutable campagne de répression, le mouvement pro-démocratique de Bahreïn reste vivant. Il y a encore quelque chose qui vaille la peine d'être soutenu.

EGYPTE : UNE NOUVELLE LOI, UN AUTRE PROBLÈME POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'optimisme qui a caractérisé la **révolution égyptienne** de 2011 s'est longtemps dissipé, remplacé par une sombre lutte pour la survie de la société civile sous l'assaut nourri d'un État militaire. Avec **un état d'urgence** presque tout le temps en vigueur, un environnement déjà très restrictif s'est trouvé aggravé en mai lorsque la **nouvelle loi** draconienne de l'Égypte sur les ONG est entrée en vigueur. La loi, **décrite** par l'ONG arabe Network for Development comme «un glas pour la société civile indépendante», impose une nouvelle vague de réglementations bureaucratiques et de restrictions aux OSC internationales en Égypte. Il empêche les OSC locales de publier les résultats d'enquêtes et d'études sans obtenir au préalable l'autorisation de l'État. On estime que plus de 46 000 organisations ont été touchées par la

nouvelle loi, avec laquelle elles doivent se conformer dans un délai d'un an ou être pénalisées.

Mohamed Zaree de l'Institut du Caire pour les Etudes des Droits de l'Homme (CIHRS) réfléchit sur les motivations du contrôle qui sous-tendent la nouvelle loi, et plus largement sur le climat de restriction qu'elle renforce:

Le gouvernement essayait, et essaye, de fermer complètement l'espace civique. Ou plutôt, le président avec l'appareil de sécurité essaye, puisque le président est en réalité en train de gouverner seul.

La loi sur les ONG n'est clairement pas une mesure législation isolée; elle s'inscrit parfaitement dans une stratégie plus large visant à restreindre la société civile. En vertu de la nouvelle loi, une OSC peut être condamnée à une amende et son directeur peut être emprisonné pendant cinq ans pour avoir mené un sondage ou publier un rapport qui n'a pas été approuvé par le gouvernement, ou pour avoir embauché un travailleur étranger. Une peine de deux ans de prison peut être imposée simplement du fait de changer le siège d'une organisation sans en informer les autorités.

Une entité connue sous le nom d'Agence Nationale pour la Réglementation des Organisations Non Gouvernementales Etrangères a été prévue par la loi. Cette agence s'occupera de toutes les questions liées aux affaires des OSC internationales, le financement et la coopération entre les associations égyptiennes et tout organisme étranger. Afin de combattre l'action civique par tous moyens, la loi donne au gouvernement le droit de s'opposer à toutes les résolutions internes des OSC, aux nominations à leurs conseils d'administration et à la régularité de leurs réunions. Au mépris absolu des principes constitutionnels, la loi précise que les demandes à l'agence ne recevant aucune réponse dans les deux mois seront considérées comme refusées.



Des avocats égyptiens manifestent dans la capitale, Le Caire

Source: Getty Images

Donc, cette loi est vraiment une déclaration d'intentions du président envers la société civile. Le message est le suivant: Vous travaillerez sous une surveillance très stricte, et si vous ne pouvez pas travailler du tout, cela nous convient, car on ne veut pas de vous.

Comme l'indique Mohamed, la loi sur les ONG faisait partie d'une série de lois récemment adoptées ou placées en attente pour contraindre la société civile. Faisant la suite à une autre manœuvre, un **projet de loi syndicale** introduit en novembre a menacé de rendre impossible de faire fonctionner de syndicats indépendants. Et avant les élections présidentielles prévues pour 2018, les différentes lois répressives peuvent être considérées comme faisant partie d'une série de mesures visant à assurer la réélection du président sortant Abdul Fattah al-Sisi en supprimant l'expression de la dissidence et des points de vue alternatifs. Une autre indication de cette stratégie est venue en mai, lorsque l'éminent avocat des droits de l'homme et candidat potentiel à la présidentielle **Khalid Ali** a été arrêté pour «violation la décence publique». En septembre, il a été condamné à trois mois de prison dans l'intention manifeste de l'empêcher de constituer un défi sérieux au président en exercice. Pour Mohamed, ces actions montrent clairement que l'Égypte est une dictature plutôt qu'une démocratie:

Il n'y a pas de démocratie en Egypte. Il est évident pour tout le monde ici que c'est une dictature: il n'y a pas de règle de droit, il y a un manque de société civile en activité et de partis politiques, et l'espace civique se rétrécit. Même s'il y a une apparence d'institutions démocratiques, y compris le parlement, il n'y a pas de démocratie d'aucune sorte. Les institutions sont contrôlées par l'appareil de sécurité. Même les élections parlementaires n'ont pas été autant une compétition entre les partis politiques qu'une compétition entre les agences de sécurité. Les députés ne représentent pas le peuple autant qu'ils représentent leurs agences de sécurité.

Lors des prochaines élections présidentielles, nous sommes supposés voter pour un président, mais l'élection pourrait facilement devenir un référendum pour le candidat sortant, car il n'y a pas d'atmosphère démocratique qui puisse garantir une véritable compétition entre les candidats.

Nous vivons actuellement dans un état d'urgence, avec des tribunaux militaires et des procès militaires pour les civils. La loi sur les ONG, hautement répressive, bloque la capacité des OSC à contrôler les élections. La loi de 1914 sur les assemblées et la loi de 2013 sur les manifestations restreignent considérablement la capacité des citoyens à se rassembler et à manifester. Les agences d'Etat et de sécurité contrôlent les médias, même les chaînes privées, de sorte qu'il n'y a aucune chance d'entendre

NOUS VOULONS
QUE LA
COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE
CONTINUE À
FAIRE PRESSION
SUR LE
GOUVERNEMENT,
À FACILITER LE
TRAVAIL DES
ORGANISATIONS
DES DROITS DE
L'HOMME EN
EGYPTE ET À
L'ÉTRANGER ET
À PROTÉGER LES
DÉFENSEURS
DES DROITS
DE L'HOMME
MENACÉS.



une diversité d'opinions. Donc, les élections vont probablement se transformer en référendum.

Mohamed et son organisation ont expérimenté directement la restriction. En mai, Mohamed a été convoqué pour être interrogé dans le cadre du dossier de financement étranger en cours contre les OSC, également connu sous le nom de **l'Affaire 173**, dans lequel 37 OSC ont été visées pour avoir reçu un financement international. Au moment de la rédaction de cet article, Mohamed fait face à des poursuites dans le cadre de l'affaire de financement étranger, ainsi que d'autres accusations, qui pourraient mener à l'emprisonnement à perpétuité. Cela signifie, rapporte Mohamed, que bien qu'on ait pas encore bien saisi les impacts de la loi sur les ONG, d'autres éléments de la machine à réprimer ont déjà imposé des contraintes à lui et à son organisation:

De nombreuses organisations de défense des droits de l'homme ont réduit ou déplacé une partie de leur personnel à l'étranger. Je suis toujours au Caire, mais beaucoup de personnes avec le CIHRS ont quitté le pays et l'organisation est basée en Tunisie depuis 2014.

Les avoirs de notre directeur ont été gelés, mais cela est dû à l'application du Code pénal plutôt qu'à la loi sur les ONG. J'ai été sous le coup d'une interdiction de voyager à cause du Code pénal. J'ai fait l'objet d'une enquête et j'ai été accusé de trois chefs d'accusation, dont deux en vertu du Code pénal et le troisième, le plus léger, en vertu de la loi sur les ONG.

Cette dernière accusation est passible de six mois de prison. Les deux autres peuvent conduire à l'emprisonnement à vie. Les deux accusations les plus graves auxquelles je suis confronté sont liées à la réception de fonds étrangers non autorisés et à la création d'une organisation de nature internationale sans permis. Bien que cette affaire, l'Affaire 173, remonte à 2011, ces crimes sont devenus plus

*graves après la **modification** du Code pénal en 2014. Comme je suis confronté à deux accusations, je pourrais recevoir deux condamnations à perpétuité consécutives.*

En octobre, Mohamed a reçu le **prix annuel de la Fondation Martin Ennals** pour les défenseurs des droits de l'homme en reconnaissance de sa contribution à la promotion des droits de l'homme malgré la répression, bien qu'il n'ait pas été autorisé à voyager pour le recevoir. Mohamed témoigne des impacts personnels de ces attaques :

À la suite d'une interdiction de voyager, je n'ai pas pu me rendre à Genève pour recevoir le prix Martin Ennals. Les organisateurs ont essayé de contacter le président et le ministre des Affaires étrangères pour la faire lever, mais ils n'ont reçu aucune réponse, alors ma femme et mes deux filles ont voyagé pour le recevoir en mon nom.

Bien sûr, tout cela m'a affecté. Je suis dans le déni ; J'essaie de ne pas penser que je vais aller en prison. J'évite ce genre de pensée et essaie de vivre une vie normale. Ma famille est également inquiète, et cela a affecté leur moral, alors c'était bon pour eux d'aller à Genève pour recevoir mon prix. En Egypte, vous ne pouvez rien prédire. Il y a toujours la peur de ce qui pourrait arriver ensuite. Je pourrais terminer cette interview rien que pour trouver la police frapper à ma porte pour m'arrêter. Cela peut arriver à n'importe quel moment, il est donc préférable de ne pas trop y penser.

Mohamed n'est pas le seul, et 2017 a donné de nombreux autres exemples d'attaques menées par l'Etat sur les militants et les organisations, en particulier ceux qui sont impliqués dans l'Affaire 173. Comme l'expérience de Mohamed l'indique, une des tactiques récurrentes était l'imposition de restrictions sur les mouvements des militants de la société civile. En octobre, **Magdy Abdel Hamid Belal**, président de l'Association Egyptienne pour le Renforcement de la Participation Communautaire, a été empêché

de se rendre en Jordanie. Le mois précédent, **Ibrahim Metwally**, éminent défenseur des droits de l'homme et coordonnateur de l'Association des Familles des Personnes Disparues, a été arrêté et placé en détention avant un voyage prévu à Genève, où il devait témoigner au Groupe de travail des Nations unies sur les Disparitions Forcées et Involontaires. Sa détention a par la suite été prolongée et, pire encore, des allégations crédibles de torture ont fait surface. Il reste en détention au moment de la rédaction de cet article, tandis que d'autres affiliés à l'Association pour les Familles des Disparus ont également fait l'objet de détention arbitraire et de torture. Comme l'expérience de ce groupe suggère, la torture est un danger qui prend de plus en plus de l'ampleur pour les militants de l'Égypte: le **rapport annuel** du Comité des Nations unies contre la Torture a mis en évidence l'utilisation systématique de la torture d'État contre les personnes en détention arbitraire ainsi que l'absence d'enquêtes impartiales sur les allégations de torture.

Une autre tactique est la fermeture forcée des OSC. En février, le **Centre Al-Nadeem** pour la Réadaptation des Victimes de la violence, une OSC qui traite les victimes de torture et de traumatismes et qui documente les abus de la police, a été fermée de force. Suite à l'intervention de l'Autorité du Commissaire du Conseil d'Etat, il a été autorisé à rouvrir le mois suivant, mais son avenir reste en péril. Et naturellement, les médias n'ont pas été exemptés par la répression, car l'État a essayé de contrôler ce que ses citoyens peuvent lire, voir et dire. En mai, par exemple, le gouvernement a **bloqué** l'accès à 21 sites Web, y compris des sources d'information populaires comme Al Jazeera et le Huffington Post Arabic, les accusant de «répandre des mensonges» et de «soutenir le terrorisme».

Dans des conditions très restrictives, il a été difficile pour la société civile de réagir. Mohamed, cependant, présente les actions entreprises par le CIHRS en mettant fortement l'accent sur le travail au niveau international:

Nous continuons d'essayer de travailler normalement au quotidien. Alors que nous faisons le suivi des cas de violations des droits de

l'homme, nous avons plus de travail que jamais. Nous connaissons les pires restrictions au moment où nous nous trouvons le plus dans le besoin.

Nous continuons à contester la légalité des procédures suivies dans nos dossiers. Certains défenseurs des droits de l'homme ont contesté la légitimité du juge présidant leurs affaires. Le CIHRS s'est interrogé sur la décision de proroger la nomination du juge présidant l'Affaire 173 et a affirmé que cette violation et d'autres violations de procédure et de la loi ont entaché l'affaire.

Mais nous avons appris que contester des restrictions telles que les interdictions de voyager et le gel des avoirs par des moyens légaux peuvent ne servir à rien, compte tenu de l'état de destruction du système judiciaire égyptien. Ce que nous faisons plutôt, c'est poser les problèmes au niveau de la communauté internationale. La pression de la communauté internationale ne rend pas automatiquement notre situation meilleure, mais au moins elle aide à ce que notre situation ne s'empire davantage. Les acteurs internationaux ont participé à de nombreuses réunions avec des responsables gouvernementaux, au Caire et à l'étranger, pour faire pression afin qu'aucune accusation supplémentaire ne soit soulevée et que les cas retenus contre nous soient clos.

En résumé, nous poursuivons deux stratégies pour contrer les restrictions: la contestation juridique et la pression internationale. Mais en termes d'efficacité, la pression internationale vient définitivement en premier.

Comme à Bahreïn, l'État impose des interdictions de voyager à la société civile parce qu'elle veut être à l'abri d'une exposition internationale. C'est en partie sur la scène internationale que la société civile égyptienne peut être soutenue, notamment pour lutter contre la rhétorique de la lutte contre

le terrorisme et l'extrémisme que l'État utilise pour tenter de justifier la répression. Mohamed identifie ce que la société civile égyptienne attend de la part de la communauté internationale:

Nous voulons que la communauté internationale continue à faire pression sur le gouvernement, à faciliter le travail des organisations des droits de l'homme en Egypte et à l'étranger et à protéger les défenseurs des droits de l'homme menacés.

*Les dirigeants des sociétés démocratiques sont les mieux placés pour exercer ce genre de pression. Je ne veux pas que le président français Emmanuel Macron donne des leçons des droits de l'homme à qui que ce soit. Ce n'est pas son travail; c'est en fait mon travail. Ce qu'il pourrait faire, c'est montrer de l'intégrité en fournissant protection et en utilisant son influence pour apporter de légères améliorations dans la situation des droits de l'homme, au lieu de **vendre des avions de combat Rafale** et d'autres équipements militaires à l'Egypte. Jusqu'ici, rester silencieux et faire l'éloge d'un dictateur a été le prix à payer pour ces avions de combat Rafale.*

Le gouvernement égyptien est maintenant confronté à la menace de l'extrémisme, et insiste sur le fait que nous devrions tous être solidaires contre le terrorisme. Mais ce qu'ils doivent comprendre, c'est que la sécurité et les droits de l'homme sont très liés. Plutôt que de traiter individuellement avec les terroristes en les arrêtant ou en les bombardant, ils doivent s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation en Égypte. Il est important qu'ils se rendent compte que la répression ne fait pas partie de la solution autant qu'une partie du problème.

Avec les pronostics terriblement en sa défaveur, cela peut être un moment de désespoir pour la société civile égyptienne. Nous avons demandé à

Mohamed de réfléchir à ce que les événements de 2017 signifiaient pour les espoirs de la révolution de 2011, et où l'optimisme de ces temps est passé:

Je ne voudrais pas dire que la révolution démocratique de 2011 a été étouffée, mais au moins nous devons reconnaître qu'elle a été momentanément mise en retrait. Nous avons placé de grandes attentes dans la révolution du 25 janvier et cela nous a donné de l'espoir, qui continue à exister. Mais techniquement, il ne reste rien de la révolution, sauf des avantages pour l'armée, la police et le pouvoir judiciaire. Il n'y a eu aucun gain pour les personnes qui ont participé ou dirigé la révolution. Beaucoup de personnes qui y ont participé sont en prison ou en exil. Mais ce n'est pas encore fini. Même si nous traversons les moments les plus difficiles, une étape a été franchie le 25 janvier 2011, ce qui est très difficile à effacer. Donc, je dirais plutôt que la révolution est en hibernation en ce moment.